

DROIT IMMOBILIER ÉCLAIRÉ

Les Bases du Droit Immobilier – Les Successions dans le Droit Immobilier – Les divorces et le Droit Immobilier – Les Sociétés Civiles Immobilières (SCI) – Les Investisseurs et le Droit Immobilier

Objectif de la Formation

L'objectif de cette formation en droit immobilier sur une durée de 5 jours est de fournir aux participants les connaissances et compétences essentielles nécessaires pour comprendre, gérer et conseiller efficacement sur les aspects juridiques et pratiques liés à l'immobilier.

À la fin de cette formation, les participants auront acquis les compétences nécessaires pour conseiller efficacement les clients, gérer les transactions immobilières complexes, minimiser les risques juridiques et maximiser les opportunités dans le secteur immobilier, tout en se conformant aux lois et aux réglementations en vigueur.

Contenu de la formation

1. Maîtriser les fondements du droit immobilier : Acquérir une compréhension approfondie des principes juridiques fondamentaux régissant le secteur immobilier, y compris les contrats, les droits de propriété, et les litiges courants.
2. Appréhender les implications juridiques des successions : Comprendre comment les lois sur les successions affectent la propriété immobilière, y compris la gestion des biens, la fiscalité et les processus de succession.
3. Gérer les aspects juridiques des divorces et de la propriété immobilière : Savoir comment gérer les biens immobiliers dans le cadre de divorces, y compris le partage de biens, la négociation, et la résolution des litiges.



DURÉE

5 jours (35h)



PUBLIC

- Professionnel de l'immobilier.
- Agent immobilier.
- Négociateur immobilier.
- Mandataire immobilier.
- Toute personne amenée à prospecter.



PRÉREQUIS

Aucun



INTERVENANT

Michel Copin



TARIFS

1470€ TTC

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nos formations seront composées de cours, d'exercices et de cas pratiques.

EN PRESENTIEL

MONCAMPUSTERTIAIRE

Mon Campus Tertiaire – 154 rue du 8 mai 1945 59650 Villeneuve-d'Ascq

+33 6 69 70 81 71 – contact@moncampustertiaire.fr

SIRET 87827163400015

V2 07/24

DROIT IMMOBILIER ÉCLAIRÉ

4. Maîtriser les Sociétés Civiles Immobilières (SCI) : Apprendre à créer, gérer et optimiser une SCI, en comprenant les avantages et les responsabilités associées.

5. Conseiller efficacement les investisseurs immobiliers : Aider les investisseurs à naviguer dans les complexités du marché immobilier, y compris les stratégies d'investissement, le financement, la gestion et la fiscalité.

6. Intégrer les mandats immobiliers et les compromis de vente : Comprendre comment ces éléments sont utilisés dans divers contextes et comment les rédiger correctement pour protéger les intérêts des parties impliquées.

7. Résoudre des cas pratiques : Appliquer les connaissances acquises en résolvant des études de cas concrets, ce qui permettra d'affiner les compétences pratiques et la prise de décision.

8. Être informé sur les dernières réglementations : Être au fait des évolutions législatives et réglementaires récentes dans le domaine de l'immobilier.

DROIT IMMOBILIER ÉCLAIRÉ

Programme de Formation en Droit Immobilier

Jour 1 : Les Bases du Droit Immobilier

Matin

- o Introduction au Droit Immobilier
- o Les Sources du Droit Immobilier
- o Les Principaux Acteurs du Marché Immobilier
- o Mandats Immobiliers : Rôle et Types

Après-midi

- o Les Contrats Immobiliers
- o Notions Fondamentales de Propriété
- o Les Litiges Courants en Droit Immobilier
- o Compromis de Vente : Éléments Clés

Jour 2 : Les Successions dans le Droit Immobilier

Matin

- o Introduction aux Successions
- o Les Types de Successions
- o La Dévolution des Biens Immobiliers
- o Mandats de Gestion de Succession

Après-midi

- o Gestion des Biens Immobiliers dans une Succession
- o Fiscalité des Successions Immobilières
- o Cas Pratiques et Exercices
- o Compromis de Vente dans le Cadre d' une Succession

DROIT IMMOBILIER ÉCLAIRÉ

Jour 3 : Les Divorces et le Droit Immobilier

Matin

- o Le Régime Matrimonial et les Biens Immobiliers
- o Partage des Biens Immobiliers lors du Divorce
- o Mandats de Vente Immobilière en cas de Divorce

Après-midi

- o Négociation et Règlement des Litiges Immobiliers en cas de Divorce
- o Médiation et Arbitrage
- o Études de Cas de Divorces Immobiliers o Compromis de Vente et Divorce

Jour 4 : Les Sociétés Civiles Immobilières (SCI)

Matin

- o Introduction aux SCI
- o Avantages et Inconvénients des SCI
- o Création d'une SCI et Rédaction des Statuts
- o Mandats de Gestion Immobilière au Sein d'une SCI

Après-midi

- o Gestion des Associés dans une SCI
- o Transmission et Cession de Parts Sociales
- o Cas Pratiques et Analyse de Contrats
- o Compromis de Vente impliquant une SCI

DROIT IMMOBILIER ÉCLAIRÉ

Jour 5 : Les Investisseurs et le Droit Immobilier

Matin

- o Les Stratégies d'Investissement Immobilier
- o Le Financement d'un Investissement Immobilier o Gestion et Valorisation du Patrimoine Immobilier
- o Mandats de Gestion Locative pour Investisseurs

Après-midi

- o Fiscalité et Réglementation des Investissements Immobiliers
- o Les Dispositifs Fiscaux en Immobilier
- o Études de Cas et Simulation d'Investissement
- o Compromis de Vente dans le Cadre d'Investissements

Modalités de la formation

Exercices pratiques

Quiz

Evaluation finale

DROIT IMMOBILIER ÉCLAIRÉ

Financement

CPF, Pôle emploi ou encore OPCO, aujourd'hui il existe des solutions de prise en charge quelque soit votre statut ! Notre équipe vous guide vers la bonne solution et vous accompagne dans les démarches administratives

Évaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de la formation.

Vous aurez un questionnaire d'évaluation au début de la formation.

Vous aurez un quizz pour évaluer vos connaissances en fin de cours

Où nous trouver ?

Retrouvez nous au 154 rue du 8 mai 1945, 59650 Villeneuve d'Ascq. Nous sommes situés à 3 minutes de l'arrêt de bus 8 mai 1945 sur la ligne 34. Nous avons un parking accessible pour tous.

Accessibilité Handicap



Nous sommes à votre écoute pour toute demande spécifique. Vous pouvez contacter notre référent handicap Jérôme Rheims 06 69 70 81 71.

Modalités d'Accès

Nous vous contacterons dans les 48h suivant votre demande. Pour vous inscrire : Jérôme Rheims 06 69 70 81 71